

# LA FILIÈRE VINS ET SPIRITUEUX

## BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

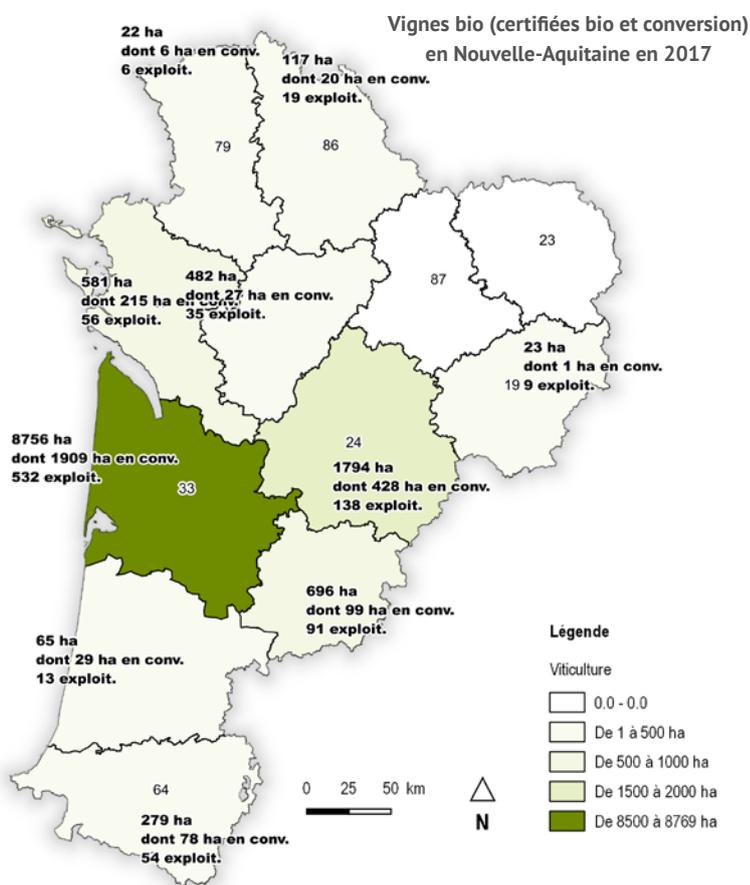


Rédaction par Marie DELHOUME, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



### 1 LA PRODUCTION DE VINS BIO

(Source : Agence BIO 2017)



#### La production viticole bio en Nouvelle-Aquitaine

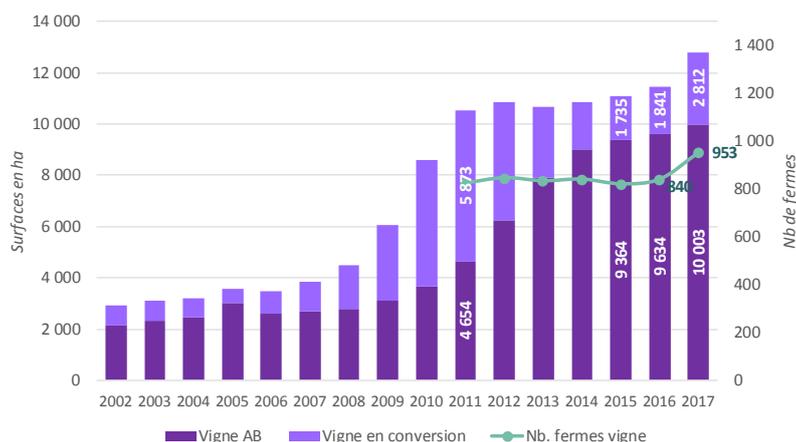
En 2017, la Nouvelle-Aquitaine comptabilise 953 exploitations viticoles bio pour 12 815 ha de vigne en bio et conversion.

La Gironde reste le département concentrant la majorité des surfaces et des exploitations viticoles bio de la région : 67% des surfaces bio sont en vigne et 44% des exploitations bio du département produisent du vin.

En moyenne, les nouvelles propriétés notifiées en 2017 font autour de 30 ha.

Le vignoble bergeracois est le 2ème vignoble bio de Nouvelle-Aquitaine avec 1 794 ha de vignes certifiées bio, soit près de 15% des surfaces viticoles de la région.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces de vigne certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Entre les années 2009 et 2011, la viticulture bio a connu un pic de conversion en Nouvelle-Aquitaine suivi d'une période de stabilité. Depuis 4 ans, face à un marché croissant, la tendance est de nouveau à la hausse.

Entre 2016 et 2017 on observe un nouveau pic de conversion, avec une augmentation de +13% du nombre d'exploitations en bio. En 2017, on note une très forte augmentation des surfaces en conversion (+53%). Au total, 116 nouvelles exploitations se sont notifiées en bio. A l'échelle nationale, 18% des nouvelles exploitations viticoles bio se situent en Nouvelle-Aquitaine, qui devient la 2ème région productrice de vin derrière l'Occitanie (37%).

(Sources : Agence Bio, IRI, commission Interbio 2018)

### Les atouts de la filière

La filière vin bio en région se structure peu à peu, **de nouveaux négociants spécifiquement dédiés au bio apparaissent sur le marché**. Par ailleurs, les historiques tiennent à avoir de plus en plus de références bio à leur carte, on observe donc une prise en considération croissante du bio par le négoce.

Nous observons non seulement un passage en bio auprès des vignerons indépendants de la région, mais également au sein des caves coopératives. **Cela fait suite à une forte demande des coopérateurs et à une volonté d'intégrer le marché porteur des vins bio. Plusieurs propriétés de grands crus classés sont passées en bio depuis 2016.**

### Suivi des prix du marché

En région, la filière dispose de prix basés sur le cours du vrac ; **or ce dernier représente seulement 25% du marché du vin bio**, et il n'existe pas aujourd'hui d'opérateurs spécialisés dans le vrac en région. Cela devrait évoluer dans les années à venir au regard de la moyenne élevée des surfaces en conversion.

En Nouvelle-Aquitaine, le schéma de filière se compose aujourd'hui majoritairement d'exploitations viticoles de petites tailles commercialisant de petits lots, contrairement au schéma qui prévaut en Occitanie.

**On observe des prix de vente bouteille de vin bio en GMS supérieurs d'environ 15 % (données IRI) aux prix conventionnels.** Afin de piloter l'offre et les prix, la filière a besoin de données chiffrées régulières, type observatoire des prix.

### Les enjeux de la filière

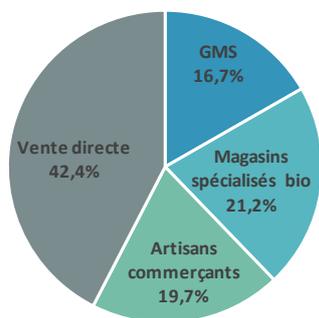
- Assurer une adéquation entre la production et la demande du marché en pleine expansion.
- Maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.
- Proposer un accompagnement technique à la vigne comme au chai.
- Travailler sur la gestion des contaminations croisées et sur les seuils de résidus.

(Sources : Agence BIO/AND-i 2018)

Evolution de la consommation de vins par les ménages (en M€) de 2013 à 2017 en France



Répartition de la consommation de vin tranquille bio des ménages par circuits de distribution (en M€) en 2017 en France



La consommation de vin bio en France ne cesse de croître, que ce soit à domicile ou hors domicile (restaurant, restauration collective, Café-Hôtel-Restaurant). Entre 2016 et 2017, la consommation de vin bio en valeur d'achat a augmenté de plus de 20% auprès des ménages. Sur les 4 dernières années l'augmentation est de plus de 90%.

### Chiffre d'affaires et circuits de distribution

La vente directe reste le circuit de distribution majoritaire des vins bio, ce qui assure aux producteurs une bonne valorisation de leurs produits (42,4%). La répartition des autres circuits de distribution est assez homogène concernant les magasins spécialisés, le circuit traditionnel et les ventes en GMS. Néanmoins il faut être très vigilant quant à la position de la grande distribution sur la politique des prix, sachant que cette dernière reste le principal distributeur de vin conventionnel et a la capacité de répondre de manière très réactive à la demande du consommateur.

Le chiffre d'affaire des ventes de vins tranquilles bio en 2017 est évalué à 958 millions d'euros, soit une évolution de plus de 21% par rapport à 2016.

### Un marché extérieur florissant

Depuis 2014, le marché de l'export pour les vins bio a augmenté de plus 44%. En valeur d'exportation de vins bio, on observe une évolution de 1% par rapport à 2016, pour 162 millions d'euros vers des pays tiers et 254 millions d'euros en Europe. Ceci représente 0,96 million d'hL vendus en 2017 sur les 2,21 millions produits, soit 43% des volumes commercialisés.

### CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Karine BARRIERE  
k.barriere@correze.chambagri.fr – 05 55 86 21 95

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques :  
Paul-Armel SALAUN  
pa.salaun@bionouvelleaquitaine.com – 06 71 84 24 81

Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine : Gw-enaëlle LE GUILLOU  
direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Marie DELHOUME,  
m.delhoume@interbionouvelleaquitaine.com – 05 56 79 28 52

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

